130499 - La confiance en Allah et l'usage des moyens

question

Une discussion a porté sur la confiance en Dieu et l'usage des moyens. On en est passé à évoquer la confiance que certains saints comme Marie ont eu en Dieu et qui fit que des fruits disponibles habituellement en été lui parvenaient en hiver et inversement sans qu'il n' y eût usé d'aucun moyen car elle se consacrait exclusivement au culte. Edifiez nous sur ce sujet. Puisse Allah vous bénéir.

la réponse favorite

Louange à Allah.

La confiance en Allah réunit deux choses: la première consisite à se fier d'Allah et à croire qu'Il est la Cause des causes, que Son décret est imparable et qu'il a déterminé les choses, les a recensées et ecrites, Lui qui est le Transcendant et Très haut. La seconde est l'usage des moyens. L'abandon des moyens n'a rien à avoir avec la confiance en Allah. Bien au contraire, celle-ci implique l'emploi des moyens et leur mise en pratique. Celui qui s'en détourne s'oppose à l'ordre et au décret d'Allah qui a ordonné l'utilisation des moyens et l'a même encouragée, ce que Son Messagern'a fait que confirmer.

Il n'est point permis au musulman de faire fi des moyens. Car il ne peut vraiement faire confiance en Allah qu'en utilisant les moyens. C'est dans ce sens qu'on a institué le mariage pour faire des enfants et donné de l'ordre d'avoir des rapports sexuels... Si quleuqu'un disait : moi, je ne me marierai pas et j'attends d'avoir un enfant sans me marier, on le prendrait pour un fou car ce n'est pas l'atitude d'une personne raisonnable. De même on ne doit pas s'installerdans une mosquée ou chez soi et attendrede recevoir des aumônes ou d'autres subsistances. Bien au contraire, on doit travailler péniblement pour assurer un gagne pain licite.

Marie (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) n'abandonna pas l'emploi des moyens. Car Allah a dit à son propos: Secoue vers toi le tronc du palmier: il fera tomber sur toi des dattes fraîches et mûres. (Coran,19:25). Elle secoua le dattier et usa de ce moyen pour faire tomber des dattes fraiches. Elle ne se détourna pas des moyens. Le fait pour elle de disposer d'une subsistance et le fait pour Allah de l'en gratifier ne signifient pas qu'elle avait croisé les bras. Bien au contraire, elle s'était adonnée au culte tout en usant des moyens (pour assurer sa subsistance).

Quand Allah met à la disposition de certains croyants parmi ses alliés des choses extraordinaires, ce n'est qu'une manifestation de Sa grâce, Lui, qui est Transcendant et Très haut. Ce qui ne traduit pas un abandon des moyens. Il est prouvé que le Messager (Bénédiction ey salut soient su rlui) a bien dit: Veille bien à la recherche de ce qui vous est utile. Cherchez l'assistance d'Allah et ne soyez pas impuissant. (Rapporté par Mouslim,2664). Allah Le Transcendant a dit : C'est Toi (Seul) que nous adorons, et c'est Toi (Seul) dont nous implorons secours (Coran,1:5).

cheikh Abdoul Aziz ibn Baz (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde).